



GRAND ÉCRAN ou Écran de fumée ?

STOP A LA DESTRUCTION DU PATRIMOINE

sous de pseudo prétextes de non-rentabilité !

Réponses du Maire du 13° à une question posée sur le Grand Écran, lors d'un **compte-rendu de mandat** 2012 :

Ce que dit le Maire : (pour justifier les projets de destruction de la salle autorisés par la Mairie)

A l'heure des multiplexes la construction de cette salle était une ineptie dès le départ



La salle avait été conçue pour des chaînes de télévision qui se sont désistées,



... de toute façon la salle n'a jamais marché.



La Ville ne peut pas tout racheter.



Ce que nous disons : (à l'appui de la sauvegarde et de la réouverture du Grand Écran Italie)

Cet argument ne tient pas car :

- 1) il n'était pas question de multiplexe à l'époque du projet Grand Écran* ;
- 2) les multiplexes ne suppriment pas le **besoin de grandes salles** ;
- 3) le **Grand Écran** est **l'unique grande salle du sud-est francilien** dans un secteur totalement défavorisé sur ce plan, l'essentiel des **grands équipements culturels** étant concentré **rive droite** (théâtres, opéras, musées...).

La construction du Grand Écran correspondait à la volonté de la municipalité de « **réaliser un équipement culturel de premier ordre ; à vocation locale, régionale et nationale, un centre voué au 7è art** »*. Son rôle, essentiellement **polyvalent** incluait, outre les enregistrements télévisés, le **cinéma**, le **spectacle vivant**, les **concerts**, les **retransmissions de grands évènements** culturels ou sportifs...

C'est complètement faux : les chiffres prouvent que malgré une programmation de plus en plus médiocre et inadaptée, jusqu'à sa fermeture cette salle célèbre pour ses interminables files d'attente se maintenait dans le **peloton de tête** des **meilleures fréquentations** de la capitale !

Nous n'avons **jamais demandé** que la Ville rachète la salle, mais qu'une **réflexion collective** (Etat, Région, Ville de Paris, entrepreneurs culturels, candidats-repreneurs, associations et conseils de quartier ...) soit organisée, dans le cadre de la **Charte de la concertation** !

Le **Grand Écran** a été conçu par la municipalité comme « **un équipement exceptionnel et original, capable à la fois de renforcer l'animation de l'arrondissement et de constituer un attrait pour l'ensemble de la capitale** »*. Il s'inscrivait dans le cadre d'un « **vaste plan-programme de revalorisation de l'Est parisien** »*. Facteur de **lien social** et de **développement économique**, il aurait plus que jamais sa place dans le futur **Grand Paris**. Oeuvre d'un **des plus grands architectes du XXè siècle** (le japonais **Kenzo Tange**), c'est un **fleuron du patrimoine** qu'il faut à tout prix conserver.

Des solutions existent :

- Des **repreneurs** se sont déclarés **prêts à investir dans la relance de son activité** (mais n'ont pas été entendus).
- Au nord de Paris la Ville investit à coup de **centaines de millions** dans des **équipements culturels**. Si toutefois la municipalité devait racheter cette salle, son prix serait totalement marginal par rapport à son budget et ne représenterait même pas le montant de la subvention annuelle de **fonctionnement** du "104" rue d'Aubervilliers (*voir au verso*) ! De plus cette acquisition pourrait être largement financée par la Ville, sans faire appel à son budget, avec la vente du terrain qu'elle possède avenue d'Italie.
- En effet, si un **multiplexe** devait absolument se faire place d'Italie, il **pourrait être réalisé non pas en détruisant la grande salle, mais en s'installant à proximité immédiate** sur le terrain situé en bordure de l'avenue d'Italie, appartenant à la Ville de Paris, et prévu pour une extension du centre commercial Italie2 :

Croquis du projet d'extension du centre commercial Italie2



* Conférence de presse du 26/10/86 de Jacques Chirac, alors Premier Ministre et Maire de Paris.

Information, Pétition et Projet sur le site : sauvonslegrandecran.org

✂ -----

Si vous soutenez notre démarche, vous pouvez remplir cette **pétition** et/ou **bulletin d'adhésion** (Cochez les cases de votre choix) :

Je souhaite **rejoindre les signataires de la pétition** pour la sauvegarde du *Grand Écran* :

NOM : **Prénom** :

Adresse : **Ville** : **CODE POSTAL** :

E-MAIL (ou tél) : **PROFESSION** :

Je souhaite soutenir les actions engagées pour la préservation du complexe audiovisuel **en adhérant à l'association*** :

- Adhésion simple (prix d'une place de cinéma) : 10 € - Tarif réduit (- de 25 ans, étudiants, demandeurs d'emploi) : 5 €
- Adhésion de soutien : 20 € 30 € 50 € Autre

[Règlement par chèque à l'ordre de : *Sauvons le Grand Ecran* ou par paiement CB sécurisé sur le site : sauvonslegrandecran.org]

A retourner à : SAUVONS LE GRAND ÉCRAN – 33, avenue d'Italie – 75013 – Paris



Les investissements culturels de la Ville de Paris* :

deux poids, deux mesures !

La plupart sont situés au **nord** de la capitale, **rive droite**



19^{ème}

104 (19^{ème})

Anciens entrepôts des Pompes Funèbres transformés en

lieu de production et de création

(Architecte : **Jacques Pajot**)

Ouverture : 2008

Ville de Paris avec le concours de la Région Ile de France :

Investissement : **120 millions €**

Subvention annuelle Ville de Paris : **8 millions €**

Philharmonie (19^{ème})

Création d'une grande **salle de concert**

(Architecte : **Jean Nouvel**)

Ouverture prévue : 2013

Investissement :

300 millions €

(Etat : 45% / **Ville de Paris** : 45%

Région Ile de France : 10%)

Louxor (9^{ème}/10^{ème}/18^{ème})

Réhabilitation de l'ancien **cinéma**

(Architecte : **Philippe Pumain**)

Fermeture : 1988 / **Réouverture** prévue : 2013

Ville de Paris

Investissement :

30 millions €

Maison des Métales (11^{ème})

Ancien haut lieu du syndicalisme francilien transformé en

établissement culturel de la Ville de Paris

(Architecte : **Vincent Broisy**)

Ouverture : 2007

Ville de Paris

Investissement : **13,5 millions €**

Subvention Annuelle : **2 millions €**

Gaîté Lyrique (10^{ème})

Ancien théâtre

transformé en

salle consacrée aux arts numériques

(Architecte : **Manuelle Gautrand**)

Fermeture : 1991 / **Réouverture** : 2011

Ville de Paris

Investissement : **85 millions €**

Subvention Annuelle : **5,5 millions €**

Grand Ecran Italie (13^{ème})

(Complexe multiculturel initié par la municipalité)

Inauguration : juin 1992 – Fermeture : janv. 2006

Architecte : **Kenzo Tange**

(prix Pritzker, équivalent du Nobel d'architecture)

Ouverture : 1992 / **Destruction programmée**

← tandis qu'au **sud**, **rive gauche**

Mesures de protection : **aucune** / **Plan de sauvetage** : **aucun** / **Concertation** : **aucune**

(alors que la salle pourrait redevenir rapidement opérationnelle sans investissements lourds)

Prix de vente (figurant sur la promesse de vente signée en 2004) : **7 millions €**

Charges annuelles : **400 000 €** (mais cette somme doit être mise en rapport avec les recettes que ce bien culturel pourrait dégager s'il était correctement géré, et qui se montaient déjà en 2004 à **2 millions €**). Le montant de ces charges ne devrait pas s'avérer un obstacle à une gestion équilibrée, et même bénéficiaire, de cet équipement.

* Budget de la Ville de Paris : 8 milliards d'euros

Notre propos n'est pas de remettre en cause les investissements culturels de la Ville de Paris, mais de faire ressortir certaines disparités flagrantes.